



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

budget : fonctionnement

Question écrite n° 22596

Texte de la question

M. Jean Proriol appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation des comptables du Trésor. En effet, il semblerait que, pour assurer le redressement des finances publiques, le Gouvernement ait choisi une politique de réduction des effectifs appliquée de manière arbitraire, sans qu'il soit tenu compte de l'évolution des missions et des charges des personnels concernés. Or, selon l'administration elle-même, il existe un réel manque de personnel aggravé par un absentéisme dû à la maladie et à la formation professionnelle. Une telle orientation nuira sans aucun doute aux relations avec le citoyen ou les ordonnateurs locaux, comme par exemple les maires des communes de petite ou moyenne importance. En conséquence, il lui demande si, dans le cadre de la réorganisation des structures de son ministère, il envisage de revoir les conditions de fonctionnement des services du Trésor.

Texte de la réponse

Les actions de modernisation des procédures et d'adaptation des structures dans lesquelles se sont inscrits les services financiers ont permis de dégager des gains d'efficacité. Elles ont ainsi permis aux pouvoirs publics de procéder à des suppressions d'emplois, qui, dans une politique générale de stabilisation des effectifs de la fonction publique, ont rendu possible la création d'emplois dans des secteurs particulièrement prioritaires comme la justice ou l'éducation nationale. Ces suppressions ont été accompagnées de créations et de transformations d'emplois d'une part, et de requalifications des emplois, d'autre part. Pour ce qui concerne les services du Trésor, la généralisation de la micro-informatique dans les trésoreries et le développement de procédures télégérées intégrées ont contribué, tout en dégageant des gains de productivité, à renforcer l'efficacité de ce réseau. Des redéploiements significatifs ont ainsi pu être opérés pour répondre aux nouvelles missions confiées à ces services, comme le contrôle financier déconcentré, les missions d'expertise économique et financière et les transferts d'attributions des recettes locales des douanes. Ce sont ces mesures de modernisation, combinées à l'adaptation des modalités de gestion des trésoreries qui permettent au réseau du Trésor de rester un service de proximité et de préserver le niveau de qualité de ses prestations au bénéfice des usagers et des élus.

Données clés

Auteur : [M. Jean Proriol](#)

Circonscription : Haute-Loire (2^e circonscription) - Démocratie libérale et indépendants

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 22596

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 31 mai 1999

Question publiée le : 7 décembre 1998, page 6632

Réponse publiée le : 7 juin 1999, page 3443